

*Question présentée par la députée :  
M<sup>me</sup> Frédérique Perler*

*Date de dépôt : 31 août 2015*

## **Question écrite urgente**

### **Chantiers CEVA Carouge-Bachet & gare des Eaux-Vives**

A la faveur des passionnantes visites de chantiers CEVA proposées aux député-e-s, notamment celui de la gare des Eaux-Vives en mars dernier et celui de Carouge-Bachet le mois de juin suivant, certain-e-s député-e-s ont observé que subsisteront, semble-t-il, des espaces/volumes qui resteront inoccupés une fois les chantiers terminés.

Compte tenu de la valeur (et du luxe) que représente le moindre espace libre à Genève et des innombrables besoins pour la population qui ne peuvent être satisfaits faute de place, ne pourrait-on pas profiter de ces « vides collatéraux » ou « restes de chantiers » pour réaliser des projets adaptés à ces espaces/volumes plutôt que de les laisser à l'abandon ?

S'agissant de la future halte Carouge-Bachet, le volume disponible est largement suffisant pour accueillir sans problème une vélostation.

Mes questions sont les suivantes :

**1) *Une vélostation est-elle déjà prévue dans le périmètre de la halte Carouge-Bachet ?***

Si tel n'est pas le cas,

**2) *Dans quelle mesure serait-il possible d'intégrer une vélostation dans la future halte Carouge-Bachet ?***

Concernant la future gare des Eaux-Vives, de gigantesques m<sup>3</sup> resteront inoccupés :

**3) *Considérant la proximité du projet de la Nouvelle Comédie, ne pourrait-on pas y envisager des espaces de stockage ? Ou aménager des locaux de répétitions (musique) destinés aux jeunes ? Ou***

***encore réaliser un skatepark couvert à l'instar de la réalisation sous les voies autoroutières de la Praille ? Ou d'autres espaces pour les jeunes tels qu'une salle de concert à l'instar de la Cave 12 réalisée dans le parking sous l'Ecole d'ingénieur (HEPIA) ?***

Les idées pour occuper ces gigantesques volumes ne manqueront certainement pas, d'où ma quatrième question :

- 4) Sachant que certaines infrastructures appartiennent aux CFF, de quels espaces le canton de Genève est-il propriétaire précisément ?***
- 5) Le Conseil d'Etat serait-il disposé à étudier avec les CFF et les partenaires, telle que la Ville de Genève, la réalisation de projets dans les espaces/volumes inoccupés évoqués précédemment ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à ces questions.